

N° d'identification: GQM00256
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 16, 52 et 70
+ Hebdomadaires régionaux Montréal + liste Fax

**PROJET DES TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES
INONDATIONS ET L'ÉROSION EN BORDURE DES RIVIÈRES
SAINT-RÉGIS ET SAINT-PIERRE À SAINTE-CATHERINE**

C'EST LE TEMPS DE S'INFORMER

Québec, le 13 juin 2000 - Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend accessible à la population, à la demande du ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin, l'étude d'impact concernant le *Projet des travaux de protection contre les inondations et l'érosion en bordure des rivières Saint-Régis et Saint-Pierre à Sainte-Catherine*, par la Ville de Sainte-Catherine.

La consultation publique

À compter d'aujourd'hui, et ce, pour une période de 45 jours, soit du 13 juin au 28 juillet 2000, l'étude d'impact décrivant le projet et ses répercussions sur l'environnement peut être consultée aux endroits suivants :

- ❖ Bibliothèque municipale de Ville Sainte-Catherine, 5465, boul. Marie-Victorin ;
- ❖ Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, Bibliothèque centrale, 1255, rue Saint-Denis, local A.M.-100, Montréal ;
- ❖ Bureau du BAPE à Québec et bureau du BAPE à Montréal, nouvellement aménagé au 2, Complexe Desjardins, Tour Est, 18^e étage, bureau 1817.

La séance publique d'information

Des personnes représentant le BAPE animeront une séance publique d'information, avec la participation de représentants du promoteur et de ceux du ministère de l'Environnement. Cette séance se tiendra à l'édifice **Salle de réception Les Écluses, à la Salle des Terrasses, 4625, boul. Marie-Victorin, à Sainte-Catherine, le mercredi 21 juin 2000, à compter de 19 h 30**. Les personnes participant à la séance pourront alors s'informer à loisir sur toute question concernant le projet ou la procédure.

La demande d'audience publique

Toute personne, groupe ou municipalité peut émettre ses commentaires ou faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation publiques. Cette demande doit être présentée, par écrit, **au plus tard le 28 juillet 2000**, au ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin, 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec, G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché.

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : (418) 643-7447
Télécopieur : (418) 643-9474
Sans frais : 1 800 463-4732
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Le projet

Selon l'étude d'impact, la ville de Sainte-Catherine éprouve des difficultés liées aux inondations, ce qui entraîne d'importants problèmes d'érosion sur les berges des rivières Saint-Régis et Saint-Pierre. Ces problèmes résulteraient du débordement des rivières, combiné au comportement des réseaux d'égouts locaux affectés par les hauts niveaux d'eau des rivières. Le promoteur prévoit donc des travaux pour le réseau d'égouts pluvial, ainsi que pour la protection et la stabilisation des berges.

En ce qui concerne le réseau d'égouts pluvial, la Ville désire installer des conduites qui capteraient différents émissaires existants pour diriger les rejets pluviaux vers la nouvelle station de pompage. Cette station recueillerait les rejets pluviaux transportés par les deux nouvelles conduites collectrices et relèverait ces eaux pour les pomper directement à la rivière, en aval du pont du boulevard des Écluses. Ces travaux s'échelonnent sur une période de deux à trois mois et coûteraient environ 930 000 \$.

Dans le cas des travaux de protection et de stabilisation des berges et selon la problématique rencontrée, les techniques suivantes pourraient être utilisées : diminution de l'angle des pentes de certaines berges, plantation d'arbres et d'arbustes, enrochement ou mise en place de palissades ou de caissons de bois associés à la plantation de végétaux. Ces travaux s'échelonnent sur une période de dix ans et s'élèveraient à environ 2 000 000 \$.

Les répercussions et les mesures d'atténuation

L'étude d'impact mentionne que les travaux auraient des répercussions telle l'augmentation du bruit ambiant pour les résidents situés en périphérie des travaux, ainsi que des répercussions sur la végétation et sur certains habitats fauniques.

Afin de pallier ces répercussions, il y aurait, entre autres, l'établissement d'un horaire de travail pour limiter la perturbation des résidents avoisinants, la revégétalisation des chemins d'accès temporaires et des nouveaux ouvrages, la réalisation des travaux hors de la période de reproduction des poissons et la création de nouveaux habitats pour les oiseaux et les poissons. Malgré ces mesures d'atténuation, l'étude d'impact mentionne que certains éléments subiraient une altération ne pouvant être compensée, comme par exemple, la réduction du cours d'eau au tiers de sa largeur.

Les personnes intéressées à obtenir plus d'information peuvent communiquer avec madame Louise Bourdages (418) 643-7447, ou sans frais, au 1 800 463-4732 ou encore par courrier électronique à communication@bape.gouv.qc.ca

- 30 -

SOURCE : Louise Bourdages, agente d'information
(418) 644-3173
1 800 463-4732
communication@bape.gouv.qc.ca